

ESPACE HABITAT

orientation
conseil
accompagnement

DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE





Qu'est-ce que c'est ? Petra eo ?

Qu'est-ce qu'on y trouve ? Petra a gaver e-barzh ?

Quatre services de la Ville et de l'Agglomération



Habitat

Le service Habitat est chargé de définir et mettre en œuvre le programme local de l'habitat et pilote la cellule mal-logement.

Il gère les aides à l'habitat privé et public, pilote les dispositifs d'aides à l'accession abordable et à l'amélioration du parc privé en lien avec les opérateurs chargés de l'accompagnement et l'animation.

Urbanisme réglementaire

Le service Urbanisme réglementaire conseille et accompagne particuliers et professionnels dans le dépôt de leurs projets de travaux et construction.

Foncier

Le service Foncier gère les achats et cessions nécessaires à la réalisation des projets, des aménagements nécessaires sur les domaines publics et privés.

Hygiène et santé

Le service Hygiène et santé agit sur le territoire de Quimper pour la prévention et la résorption des risques sanitaires (eaux, sols, bruit, air, habitat, alimentation, déchets, animaux dangereux et prolifiques...). Il assure un diagnostic des situations de mal logements répertoriés, qualifie des désordres et engage les procédures nécessaires.

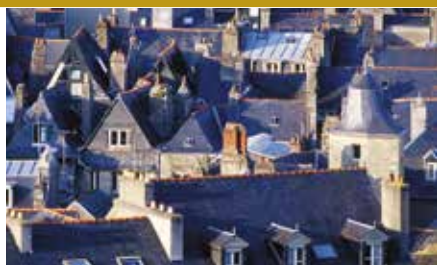
Je souhaite prendre rendez-vous avec l'un de ces services :

02 98 98 87 49 ou espace.habitat@quimper.bzh

Ouvert depuis mars 2023 au sein du bâtiment des services publics de La Providence, **l'Espace Habitat** est un lieu unique qui rassemble les services communautaires et les partenaires de l'habitat et du logement du territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

Orientation, conseil et accompagnement

L'Espace Habitat regroupe tous les acteurs pour faciliter vos démarches en matière d'habitat.



Quatre partenaires habitat

ADIL du Finistère

Conseils gratuits sur toute question liée au logement.



Réseau Tynéo

Accompagnement en rénovation énergétique et conseils gratuits.



SoliHa

Accompagnement gratuit dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat "Rénovez l'Agglo vous aide".



Urbanis

Accompagnement gratuit dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat "Quimper cœur de ville".



Concrètement ? Ent fetis ?

Je souhaite être accompagné(e) dans mon projet de rénovation

Je suis accédant à la propriété, propriétaire occupant, investisseur ou propriétaire bailleur : je peux, sous conditions, bénéficier de subventions de l'État et de Quimper Bretagne Occidentale pour des travaux réalisés par des professionnels et être accompagné techniquement.

Quimper Bretagne Occidentale a retenu deux opérateurs afin de vous accompagner gratuitement dans la rénovation de votre logement : **Urbanis** et **SoliHa**. Ils pourront vous conseiller sur les aides mobilisables, sur les travaux à réaliser et vous apporter une aide tout au long de votre projet, de la constitution de votre dossier jusqu'au versement des aides.

Comment cela se passe-t-il ?

Après un entretien, une visite du logement est programmée pour définir un programme de travaux adaptés et un plan de financement.

Si votre niveau de ressources est au-dessus du plafond des aides de l'État, l'Espace Habitat vous orientera vers le réseau **Tynéo**.



Quels sont les travaux éligibles ?

- **Économies d'énergie** : isolation des murs, de la toiture, changement de chaudière...
- **Insalubrité** : rénovation complète d'un logement dégradé
- **Adaptation du logement à l'âge et au handicap** : création d'une chambre en rez-de-chaussée, installation d'une douche de plain-pied, de barres d'appui...
- **Ravalement**

Certains travaux de rénovation nécessitent de faire appel à « Mon accompagnateur Rénov' ».

Pour connaître les organismes agréés, contactez votre Espace Conseil France Rénov'.

→ Mon logement se situe dans le centre-ville de Quimper : je contacte **Urbanis**

Permanences :

cinq demi-journées par semaine.

Je souhaite prendre rendez-vous :

02 98 75 19 14 ou

quimpercoeurdeville@urbanis.fr

→ Mon logement se situe sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (hors centre-ville de Quimper) : je contacte **SoliHa**

Permanences :

tous les jeudis matin : 9h-12h

Je souhaite prendre rendez-vous :

02 56 69 55 24 ou

opah.qbo@soliah-bretagne.fr

→ Si mon niveau de ressources est au-dessus du plafond des aides de l'État : je contacte le réseau **Tynéo**.

Le réseau Tynéo vous conseille et vous accompagne gratuitement de la définition de votre projet de rénovation énergétique jusqu'aux travaux. Leurs conseillers techniciens spécialistes de la rénovation pourront répondre à toutes vos interrogations.

Permanences :

lundi matin (3 lundis par mois)
mardi toute la journée
mercredi, jeudi et vendredi matin

Je souhaite prendre rendez-vous :

02 98 90 10 93

ou reseautyneo.bzh





J'ai besoin de conseils

→ **L'ADIL du Finistère** répond gratuitement à toutes vos questions sur l'habitat indigne, les relations bailleurs / locataires, les relations de voisinage, l'urbanisme et la réglementation de l'occupation des sols, les subventions, les financements et les aides en faveur de l'habitat, les règles de fonctionnement de la copropriété, les aspects juridiques et financiers de l'accession à la propriété, la prévention des impayés de loyers et des expulsions ou encore la fiscalité immobilière.

Permanences :

lundi, mercredi
et vendredi : 14h30-17h30
mardi : 9h-12h et 14h30-17h30

Je souhaite prendre rendez-vous :

02 98 46 37 38
ou adil29.org



ESPACE HABITAT

orientation
conseil
accompagnement

Où ? Pelec'h ?

Bâtiment des services publics
de la ville et de l'agglomération
de Quimper

49 rue de la Providence
CS26000 - 29000 Quimper cedex
(à côté du Cinéville)

À noter : le stationnement
est **gratuit pendant 2h**
sur le parking du Steïr.

Quand ? Pegoulz ?

L'Espace Habitat est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les permanences ont lieu
exclusivement sur rendez-vous.



**Vous avez
une question ?
Ur goulenn
ho peus**

02 98 98 87 49

espace.habitat@quimper.bzh

